



ALICE AU PAYS DES (TRÈS

MAUVAISES) IDÉES DÉBARQUE !

« Il faut courir aussi vite qu'on peut pour rester au même endroit. » disait la Reine Rouge...
ET VISIBLEMENT, A LONGUENESSE, ON A DECIDE DE COURIR DROIT DANS LE MUR !

Madame Alice, adjointe au chef d'établissement, rêve peut-être de merveilles... mais ce qu'elle nous propose aujourd'hui tient plus **du délire du Chapelier fou** que d'une gestion cohérente d'un établissement pénitentiaire.

Placer des détenus sortants de maison d'arrêt au 3e étage du quartier semi-liberté de la SAS ? Sérieusement ?!



Fausse bonne idée, vraie mauvaise décision !

A-t-on seulement pris la peine de réfléchir aux conséquences de ce mélange improbable entre deux régimes de détention totalement opposés ?

- **Maison d'arrêt : régime fermé, parloirs sous contrainte, accès restreint, surveillance renforcée...**
- **Semi-liberté : accès extérieur, confiance minimale, rythme autonome...**

Vouloir faire cohabiter tout ce petit monde, c'est comme inviter le Lapin Blanc et le Chat de Cheshire à un bal masqué... avec des couteaux. **C'EST DANGEREUX, IMPRUDENT ET TOTALEMENT INCOHERENT !**

Et côté terrain, parlons-en : L'agent D3, déjà **polyvalent jusqu'à l'absurde**, ne se tourne pas les pouces ! Entrée véhicules, Déplacements vers la MA, Fouilles, Accompagnement des auxi, Surveillance étage...

Et demain ? Il devra aussi gérer un cocktail explosif de régimes croisés, sans moyens supplémentaires ?!

Oups, encore une fois, Madame Alice semble l'avoir oublié... ou ne l'a jamais su

Madame l'adjointe, ce n'est pas parce que vous vivez enfermée dans votre bureau que vous devez croire que tout le monde joue dans un conte de fées ! **ICI, CE N'EST PAS LE PAYS DES MERVEILLES, C'EST LA REALITE DU TERRAIN**, avec des agents fatigués, des effectifs incomplets, et des responsabilités croissantes.

Réduire les places disponibles en semi-liberté, alors même que les JAP peinent à y orienter des profils adaptés ? C'est compromettre la réinsertion pour faire de la place... **temporairement**.

La semaine dernière, 20 détenus pour 25 places... Et demain ? 5 places « libérées » pour quelques jours, avant d'être à nouveau saturées ? **Tout ça pour si peu d'effets, au prix d'un maximum de risques !**

FO Justice dit NON à ce glissement incontrôlé !

FO Justice rappelle que la sécurité du personnel n'est pas négociable.

Non, Madame, **la SAS n'est pas un terrain d'expérimentation** pour des décisions précipitées.

Et non, les agents ne sont pas des pions sur votre échiquier administratif.

FO Justice restera aux côtés des personnels, prêts à défendre chaque poste, chaque fonction, chaque agent, contre les dérives dignes du ROYAUME DE LA REINE DE CŒUR.

« Qu'on lui coupe la tête ! » disait-elle. Mais ici, ce n'est pas vous qui serez décapitée.

Ce sont nos conditions de travail...

